

Le directeur,
Jean-Marie SCIESZKA

Mesdames et messieurs les élèves
et parents d'élèves du Conservatoire
Henri Dutilleux de Clamart VSGP

**Objet : Dossier de demande d'inscription
au Conservatoire**

Clamart, le 4 avril 2019

Madame, monsieur,

Vous trouverez ci-joint votre dossier de demande d'inscription pour l'année 2019-2020. Celui-ci comprend plusieurs documents, dont la Charte d'inscription, que nous vous remercions de lire pour vous engager en connaissance du projet, des modalités de paiement et de l'organisation pédagogique.

Nous attirons votre attention sur le fait que les dossiers d'inscriptions complets doivent nous être retournés accompagnés des pièces suivantes avant le 31 Mai :

- **un dossier de demande d'inscription**
- **Un chèque par élève du montant des droits d'inscription**
- **Le coupon réponse « Paiement »** signé par le responsable légal, (ce coupon se trouve au bas de la page des modalités de paiement)
- **La Charte d'inscription**, signée par le responsable légal. (Elle rappelle les principales lignes directrices du « projet d'établissement » -consultable par internet-, et des règlements intérieur et pédagogique -disponibles au conservatoire.

Merci de noter aussi les renseignements suivants :

En MUSIQUE pour 2019-2020:

Choix d'un instrument pour les débutants ou élèves possédant déjà une formation :

Afin de limiter les demandes nombreuses pour certains instruments (piano et guitare) qui ne peuvent toutes trouver de réponse positive, (et afin de favoriser la pratique d'instruments plus méconnus mais qui permettent le plaisir de la pratique collective parfois dès le début des études), nous vous demandons d'inscrire sur le dossier d'inscription, **TROIS INSTRUMENTS par ordre de préférence** que l'élève aurait envie de pratiquer l'an prochain. Après la clôture des réinscriptions et inscriptions, fixée au 31 mai, le secrétariat vous fixera des rendez-vous avec chacun des trois professeurs d'instruments qui sera présent le **MERCREDI 12 JUIN ET/OU Le SAMEDI 15 JUIN.**

L'élève possédant des connaissances dans un instrument : jouera une ou deux courtes pièces LIBRES. L'enseignant pourra évaluer ses qualités, son niveau dans un cycle.

L'élève tout débutant : l'enseignant de chacun des trois instruments pourra apprécier sa motivation, ses aptitudes physiques (taille, souplesse, présence des dents définitives...).

AUCUN RESULTAT NE SERA DONNE LE JOUR DU TEST. Les avis des enseignants seront étudiés en commission avec le Conseil pédagogique, pour proposer une admission en classe de chant ou dans une des trois classes instrumentales indiquées, en fonction des aptitudes et des places disponibles. Le résultat vous sera communiqué uniquement APRES LE 30 JUIN.

En cas de non admission en instrument en juin, l'élève pourra être placé en liste d'attente, ou pourra repasser des tests en mi-septembre dans d'autres disciplines où des places seraient disponibles.

EN DANSE pour 2019-2020 :

Les admissions seront décidées après des rencontres avec les enseignants de danse (en contemporain le mardi 11 juin, et en initiation et classique le samedi 15 juin). Les admissions seront, comme en musique, annoncées après le 30 juin.

EN THEATRE et en MUSIQUES ACTUELLES pour 2019-2020 :

Les inscriptions doivent se faire avant le 31 mai, et de nouvelles inscriptions seront acceptées jusqu'au 14 septembre. Des tests et rencontres avec les enseignants auront lieu en mi-septembre pour décider des admissions.

Pour les élèves PRE-PROFESSIONNELS candidats à l'entrée en COP et Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (en préfiguration) en musique, théâtre et marionnettes en 2019-2020 :

Les élèves doivent remplir un dossier spécifique de demande d'inscription et seront invités à des examens d'entrée en septembre-début octobre 2019.

Je vous souhaite, à vous ou votre enfant, de trouver au Conservatoire la formation et la pratique artistique correspondant à votre attente, et vous assure, au nom de toute l'équipe administrative et enseignante, de mes meilleurs sentiments.

Jean-Marie SCIESZKA
Directeur du Conservatoire